

Aidance, le soutien des CIDFF



Nous sommes ou serons toutes et tous amené-e-s à être un jour proche aidant-e, que ce soit d'un parent, d'un enfant, d'un-e conjoint-e, d'un-e ami-e. En France, chaque année, plus de 11 millions de personnes sont proches aidantes, 57 % sont des femmes. Or **les situations d'aidance peuvent avoir un impact fort sur la vie professionnelle, le travail à l'école ou encore les relations familiales**, et peuvent conduire à des situations de «burn out». Elles sont insuffisamment prises en compte dans les politiques publiques.

La situation des proches aidant-e-s, impacté-e-s par la crise sanitaire

52 % des personnes aidantes se sont retrouvées seules à accompagner leur proche pendant le confinement contre 33 % avant le confinement. **Les proches aidantes qui sont majoritairement des femmes ne doivent pas être les grandes oubliées de la crise sanitaire** et de ses conséquences. Au-delà des mesures mises en place par le gouvernement telles que l'indemnisation du congé de proche aidant ou le financement de temps de « répit », il est urgent de développer un véritable plan de soutien à l'aidance qui comprenne des actions de sensibilisation grand public et d'information des aidant-e-s sur leurs droits.

Sensibiliser pour lutter contre l'isolement

Parce que l'aidance peut toucher chacune et chacun d'entre nous, la FNCIDFF lance une campagne de sensibilisation avec quatre spots vidéo d'animation décrivant chacun une situation d'aidance différente, ainsi qu'un quiz.

Cette campagne a pour principaux objectifs de :

- Sensibiliser le grand public sur différentes situations rencontrées par les aidant-e-s
- Informer les proches aidant-e-s des soutiens possibles pour éviter l'épuisement.
- Informer que les 104 CIDFF sont des lieux d'information pour les personnes en

situation de perte d'autonomie ou d'aidance : Information juridique personnelle et collective pour les aidé-e-s et les aidant-e-s, accompagnement socioprofessionnel et conciliation des temps de vie des aidant-e-s, prévention des violences...

1 FNCIDFF · 104 CIDFF · 2100 lieux d'information · 315 000* personnes informées · 680 000 informations traitées dans les domaines de

- l'accès au droit
- la vie familiale et la parentalité
- la lutte contre les violences faites aux femmes
- l'éducation et la citoyenneté,
- l'emploi, la formation et la création d'entreprise
- la santé.

En 2020, les CIDFF ont accueilli et informé 43 800 femmes victimes de violences sexistes dont 32 500 avec une demande concernant des violences au sein du couple. Les CIDFF exercent, dans le cadre d'un agrément quinquennal, une mission d'intérêt général inscrite au Code de l'action sociale et des familles qui leur est confiée par l'État. *Source FNCIDFF 2020

Partout en France les CIDFF informent et accompagnent les femmes et les familles sur leurs droits

Le réflexe égalité
fncidff.info

Contact presse : Franck Bénéri, 01 42 17 12 13
presse@fncidff.fr

Dossier de presse

Sommaire

<i>I - La campagne de sensibilisation à l'aidance : présentation des spots vidéo animés</i>	1
<i>II – Les proches aidants</i>	2
Les proches aidant·e·s, une question de société, encore trop invisibilisée	2
Chiffres clés	3
La situation des femmes proches aidantes, un reflet des inégalités de genre persistantes	3
En finir avec les stéréotypes de genre	3
Des répercussions sur l'autonomie économique des femmes	4
<i>III – Les Proches aidant·e·s et la crise sanitaire</i>	5
Proches aidantes, leurs situations complexifiées par la crise sanitaire	5
<i>Une stratégie de mobilisation gouvernementale à mettre en œuvre</i>	6
<i>La sensibilisation du grand public un enjeu crucial</i>	7
<i>IV - La fédération nationale des CIDFF, engagée auprès des proches aidant·e·s</i>	7

I - La campagne de sensibilisation à l'aidance : présentation des spots vidéo animés



Liens vers les spots :

[Info Proches Aidant·e·s - Sarah - YouTube](#)

[Info Proches Aidant·e·s - Lucas - YouTube](#)

[Info Proches Aidant·e·s – Élise - Youtube](#)

[Info Proches Aidant·e·s – Sylvie - Youtube](#)

[Quiz interactif](#)

Chacun de ces 4 spots décrit, en une minute environ, une situation d'aidance différente et propose des pistes pour aider les personnes concernées.

Le 1er met en scène Sarah, aidante à temps plein de son conjoint.

Le 2e présente Lucas, jeune aidant de sa mère, en plein "décrochage scolaire".

Le 3e nous plonge dans le quotidien d'Élise, aidante unique de sa sœur.

Le 4e se passe dans l'entreprise de Sylvie, aidante de son fils.

Le 5e propose un quiz sur l'aidance et les aidantes

Liens vers les premières publications sur les réseaux sociaux :

22/09/2021 :  [Parce que le... - FNCIDFF-Fédération nationale des CIDFF | Facebook](#)

29/09/2021 :  [500 000... - FNCIDFF-Fédération nationale des CIDFF | Facebook](#)

La fédération des CIDFF (Centres d'information sur les droits des femmes et des familles) est présente dans tous les départements métropolitains, en Guyane, Polynésie, Guadeloupe et à Mayotte, et assure plus de 2 000 permanences d'information en zones urbaines et rurales.

Elle peut compter sur l'engagement de 1 054 professionnel·le·s de l'accès au droit, à l'emploi, du soutien psychosocial/soutien aux familles, et de la lutte contre les violences, pour informer, orienter et accompagner les femmes et les familles qui en éprouvent le besoin. En 2020, ces professionnel·le·s ont répondu à 680 242 demandes individuelles d'information.

Les 104 CIDFF ont fait le constat que les femmes proches aidantes connaissent des freins spécifiques à l'insertion sociale et professionnelle.

En effet, les interruptions de carrière et le passage à temps partiel pour s'occuper d'un·e proche en situation de perte d'autonomie, l'isolement que ces situations peuvent entraîner et leur impact sur la santé et la retraite, affectent significativement et majoritairement les femmes.

Le 6 octobre 2021 marque la 12^e édition de la Journée nationale des aidant·e·s : c'est une nouvelle occasion de reconnaître les millions de personnes (dont 4 millions sont en emploi) qui accompagnent des proches en situation de handicap, malade ou en perte d'autonomie liée à leur âge.

II – Les proches aidants

Les proches aidant·e·s, une question de société, encore trop invisibilisée

La France compte 11 millions de personnes proches aidantes. Ce chiffre est en constante augmentation en raison du vieillissement de la population et de l'augmentation des maladies chroniques. À ce jour, les personnes proches aidantes sont encore trop souvent reléguées à leur rôle d'aidant-e, considéré comme « naturel » et relevant de la sphère domestique et privé. Ces représentations isolent les proches aidant-e-s, les invisibilisent et freinent leur insertion sociale et professionnelle. Or, ces dernier-es font partie intégrante de notre système de soins en apportant au quotidien une aide, des soins et un soutien moral. L'aide apportée à un-e proche se doit d'être socialement et politiquement soutenu afin qu'elle ne devienne pas un facteur de précarisation supplémentaire, en particulier pour les publics vulnérables, telles que les femmes en situation de monoparentalité. Il devient urgent de véritablement considérer la question de l'aidance dans nos systèmes de santé et prévenir l'isolement social dont ils et elles peuvent faire l'objet.

Chiffres clés¹

- 57 % des aidant-e-s sont des femmes et elles assurent 2/3 du volume de l'aide apportée^[1]. Elles sont celles qui accompagnent les personnes les plus dépendantes et assurent les plus lourdes charges d'aide.
- 62 % sont en activité.
- 80 % ont moins de 65 ans
- 27 % des aidant-e-s culpabilisent de prendre du temps pour eux/elles.

La situation des femmes proches aidantes, un reflet des inégalités de genre persistantes

Les femmes représentent la majorité des proches aidant-e-s. La proportion de femmes augmente en fonction de l'intensité de l'aide apportée, de même pour le type d'aide (ménage, tâches administratives, soutien moral). En effet, le type d'aide procurée à un-e proche est ancré dans une division sexuée.

En finir avec les stéréotypes de genre

La situation des proches aidant-e-s est le reflet des inégalités de genre et des stéréotypes qui perdurent dans notre société. Les femmes restent les premières pourvoyeuses d'aide en termes de contribution horaire. Cela s'explique par une répartition inégale et sexuée des tâches domestiques et familiales. Une comparaison entre le soin apporté aux personnes âgées

¹ Baromètre des Aidants - Fondation April 2020

dépendantes et le soin apporté aux enfants amène à constater que les tâches, travaux domestiques et soins du corps, reviennent majoritairement – et même traditionnellement – aux femmes. Quand la perte d'autonomie d'un ascendant s'aggrave ou devient psychique et que les soins sont plus contraignants (les soins au corps notamment), elles passent à 74 % des aidant·e·s (3). Ces questions relèvent de la charge mentale qui repose principalement sur les femmes. Par ailleurs, toutes catégories d'aidant·e·s confondues, les femmes aident plus souvent pour le ménage (+6,9 points de pourcentage), la gestion administrative (+5,7) et pour se laver ou s'habiller (+4,5 points)².

Dans leur rôle de proche aidante, les femmes rencontrent de véritables difficultés notamment en termes d'accès à l'emploi ou de maintien dans l'emploi, de conciliation des temps de vie, d'information sur leurs droits. Le rôle de proche aidant·e a davantage d'implications négatives pour les femmes notamment sur le sentiment de culpabilité et le non-recours aux soins. La loi reconnaît le rôle des aidant·e·s en leur octroyant des droits spécifiques. Toutefois, **il existe un manque d'information juridique**. Il est primordial de les informer pour qu'elles aient accès à ces nouveaux droits (congé de proche aidant·e, droit au répit, etc.).

Des répercussions sur l'autonomie économique des femmes

Comme l'a récemment rappelé le Laboratoire de l'Égalité³, 54 % des femmes proches aidantes réduisent leur temps de travail, contre 29 % des hommes proches aidants. À savoir que beaucoup de femmes cumulent les situations d'aidance (aide apportée simultanément à un enfant, et un conjoint ou un parent, aux beaux-parents, à d'autres proches...) sans la moindre aide d'un tiers.

65 % des proches aidantes déclarent que leur rôle a des implications importantes dans leur vie professionnelle. Aider a des conséquences sur le parcours professionnel, en particulier celui des femmes, qui peuvent parfois se traduire par des périodes de non-emploi et/ou de saturation. Les femmes aidantes peuvent rencontrer des freins lors de leur carrière et de leur fin de parcours professionnel. Souvent les proches aidantes en emploi choisissent un travail à temps partiel, une réduction des heures ou même un retrait du marché du travail pour assumer leur rôle. Certaines décident de partir à la retraite plus tôt. En plus de la perte financière, elles se mettent en retrait de la vie active. Elles peuvent vivre un sentiment d'abandon de responsabilités, une perte d'estime de soi et de reconnaissance, une coupure de liens sociaux.

² Les proches aidants des seniors et leur ressenti sur l'aide apportée > Les dossiers de la DREES n° 45 > novembre 2019

³ <https://www.laboratoiredelegalite.org/2020/10/06/sortie-de-notre-le-saviez-vous-sur-les-aidantes-non-professionnelles/>

Les femmes se trouvent, de manière bien trop fréquente, contraintes d'arrêter leur travail ou de choisir un emploi à temps partiel, véritable « marché de dupes » pour reprendre l'expression d'Angeloff (2000), dont il est pourtant encore dit et écrit qu'il permettrait à ces femmes une conciliation de leur vie familiale et professionnelle. **Le temps partiel libère du temps pour la famille et non pour la femme.**

Par ailleurs, en cas de monoparentalité, les mères isolées en situation d'aidance (qui accompagnent pour beaucoup un enfant en situation de handicap, et parfois dans le même temps leurs parents vieillissants) rencontrent davantage de difficultés, étant seules à gérer enfants, travail domestique, emploi/recherche d'emploi/formation, démarches administratives, rôle d'aidant·e, etc.

III – Les Proches aidant·e·s et la crise sanitaire

Proches aidantes, leurs situations complexifiées par la crise sanitaire

La crise sanitaire a eu de multiples effets sur la vie des femmes. Les différents confinements ont mis en lumière, une fois encore, les inégalités entre les femmes et les hommes. Les champs de l'emploi et de l'autonomie économique n'ont pas été épargnés. La crise sanitaire, en exacerbant les rôles sociaux et en bousculant les organisations a amplifié les vulnérabilités et fragilisé le délicat équilibre entre temps de vie professionnelle, sociale, familiale et personnelle. Pour la philosophe Camille Froidevaux-Metterie, la crise engendrée par le coronavirus a permis de "*prendre conscience que les tâches absolument indispensables à la vie même de notre société sont majoritairement accomplies par les femmes*". La crise sanitaire a mis en lumière le rôle essentiel, au quotidien, des proches aidant·e·s.

- Le confinement a fortement accru l'isolement des aidant·e·s

Les proches aidant·e·s ont largement pallié la fermeture des établissements ou la réduction des services d'aide à domicile. Si 67 % des aidant·e·s répondants à l'enquête étaient accompagné·e·s dans le rôle d'aidant·e avant le confinement, seul·es 48 % sont resté·e·s accompagné·e·s pendant le confinement.

« *Les proches aidantes se sont d'autant plus isolées, de par les risques de contamination du virus de l'aidé·e mais aussi en limitant les allers et venues des services à domicile pour les mêmes raisons.* » (Témoignage de CIDFF)

Une intensification de l'aide apportée à leur proche

Pendant la période de confinement, on constate une intensification de l'ensemble des types d'aide : tâches domestiques, suivi médical, surveillance, soutien moral, réalisation d'actes intimes, aide à l'autonomie, soutien scolaire adapté... Or, cette intensification des activités des

aidant·e·s a des effets négatifs sur leur santé. Ils et elles déclarent notamment une nette augmentation de leur épuisement physique et moral. L'assignation au foyer et l'enfermement forcé a été associée à un repli sur soi, une dévalorisation et une baisse de la confiance en soi. La crise sanitaire a fait exploser la charge mentale des femmes, jonglant entre leur rôle d'aidante, de mère avec la fermeture des écoles, d'augmentation des tâches domestiques, etc.

De la même manière que le CIAAF a rendu un avis sur le fait que les aidant·e·s étaient « les fantômes, les oublié·e·s de la société, de cette crise sanitaire »⁴, la fédération des CIDFF fait état d'un profond manque d'accompagnement des aidant·e·s, un an après les annonces du gouvernement lors du « Plan Aidants ». Trop peu de dispositifs ont été mis en place pour les accompagner et les soutenir.

Cette situation d'isolement était préexistante à la crise. Les proches aidant·e·s ont « intégré un univers de contraintes et ont une vie extérieure fortement amoindrie du fait de leur rôle d'aidant » et du manque de dispositif accessibles visant à leur permettre de prendre du répit, et des représentations persistantes.

Il devient urgent de lutter contre cet isolement et de soutenir les aidant·e·s en sensibilisant l'ensemble de la société sur cette question afin d'en comprendre les enjeux, et en apportant une aide significative aux proches aidant·e·s afin qu'ils et elles sortent de cette situation de confinement.

En effet, **8 aidant·e·s sur 10 ont le sentiment de ne pas être suffisamment aidé·e·s et considéré·e·s par les pouvoirs publics.**⁵

Une stratégie de mobilisation gouvernementale à mettre en œuvre

Le gouvernement a annoncé fin 2019, une « stratégie de mobilisation et de soutien en faveur des aidants » avec quatre priorités : « rompre l'isolement des proches aidants et les soutenir au quotidien dans leur rôle d'aidant » ; « ouvrir de nouveaux droits sociaux aux proches aidants et faciliter leurs démarches administratives ».

La mise en œuvre de cette stratégie est particulièrement attendue dans le contexte actuel. Elle se doit en plus d'être pensée pour prendre en compte la question du genre et de l'égalité femmes-hommes. En effet, **la place des femmes proches aidantes, leur maintien dans**

⁴ [cp-ciaaf-etude-aidants-confinement_VF-1.pdf \(unapei.org\)](#)

⁵ *Baromètre 2017, Drees et BVA*

l'emploi et leur autonomie personnelle et économique doit être mis en lumière et déboucher sur des actions concrètes en leur faveur.

La question des aidant·e·s est traversée par les rapports sociaux de sexe. **Cette stratégie ne peut faire l'économie d'une réflexion en matière d'inégalités de genre pour ne pas laisser les proches aidantes de côté.** D'autre part, la mise en œuvre des droits sociaux prévue dans le "Plan Aidants", tels que le congé de proche aidant·e, se doit d'être accompagnée d'une large campagne de sensibilisation auprès de l'ensemble des acteur·rice·s, notamment auprès des entreprises.

S'interroger sur la question de l'accompagnement des aidant·e·s nécessite d'aller au-delà des chiffres (encore très peu genrés), de prendre en compte tous les « aidant·e·s proches » qui accompagnent les personnes les plus fragilisées dans notre société (personnes âgées, malades, handicapées) et l'ensemble des situations vécues par les aidantes et les aidants, ainsi que les incidences très lourdes sur leur vie professionnelle, affective, familiale, mais aussi et surtout le vieillissement de la population qui va augmenter les besoins. C'est un enjeu de société, un enjeu d'égalité entre les femmes et les hommes et un enjeu de santé publique.

La sensibilisation du grand public un enjeu crucial

Les aidant·e·s ont des difficultés à mettre des mots concrets sur leurs situations et sont toujours aussi peu conscient·e·s de leur statut puisque aujourd'hui près des 2/3 d'entre eux/elles s'ignorent encore : **ils et elles sont 6 sur 10 exactement à ne pas se considérer aidant·e.**

Il est donc indispensable de mieux repérer les situations d'aidance pour mieux accompagner les personnes proches aidantes, de sensibiliser l'ensemble des professionnel·le·s en contact avec des aidant·e·s et enfin de sensibiliser les entreprises, professionnel·le·s de l'emploi et de la formation professionnelle pour accompagner les femmes aidantes dans leur accès ou retour à l'emploi et également pour leur maintien en emploi.

IV - La fédération nationale des CIDFF, engagée auprès des proches aidant·e·s

Depuis 2017, grâce au soutien d'AG2R LA MONDIALE, la FNCIDFF a pu développer un nouveau projet dédié aux personnes proches aidantes⁶, décliné dans 19 départements. Ce dispositif vise à informer les proches aidant·e·s sur leurs droits, les orienter vers des partenaires, les

⁶ <https://fncidff.info/qui-sommes-nous/nos-actions/actions-en-cours/ipa-info-proche-aidant-e/>

soutenir dans leur démarches et besoins (orientation vers les services emploi, les services de médiation familiale, des groupes de parole...).

" [Les proches] aidantes sont aujourd'hui dans une "génération pivot". [...] Elles doivent s'occuper à la fois de leurs parents et de leurs propres enfants voire petits-enfants. Cela crée des situations familiales parfois complexes et tendues. [...] On est au début du sujet. Dès aujourd'hui, il faut trouver des aides adéquates. On [au CIDFF] les prépare par exemple aux entretiens d'embauche et aux questions qu'un employeur pourrait leur poser sur leur organisation familiale ou leur salaire", témoigne la directrice d'un CIDFF.

Ce projet apporte une réelle plus-value pour mieux repérer les multiples situations d'aidance, les nouvelles aides disponibles (congrés spécifiques et dispositifs de répit par exemple) et « débloquer » certaines situations particulièrement complexes (impossibilité de démarrer ou reprendre une recherche d'emploi, impact considérable sur la santé, isolement...) grâce à un accompagnement global.

Cet accompagnement global sans limite de temps permet aux bénéficiaires de retrouver confiance en elles et en leur avenir. Il leur permet de lever progressivement les freins à leur autonomie économique et de débloquer les situations qui étaient jusqu'alors intriquées.

Les CIDFF assurent des permanences d'accès au droit, confidentielles et gratuites. Les proches aidant·e·s peuvent y trouver une écoute, des informations personnalisées et sortir ainsi progressivement de leur isolement. La pluridisciplinarité des professionnel·le·s des CIDFF permet de lever les différents freins rencontrés par ce public et de prendre en compte les situations individuelles des proches aidant·e·s, en particulier des femmes.

- Couverture de presse

Radio Vivre FM, « *Aidants actifs : Beaucoup d'aidants actifs ne savent même pas qu'ils sont aidants et peuvent demander de l'aide* », Podcast, 29 septembre 2020.

<https://www.vivrefm.com/posts/2019/04/aidants-actifs>

Association Française des Aidants, « *L'incidence du confinement sur les relations avec nos proches : comment favoriser la bientraitance ?* », article en ligne, 16 avril 2020.

<https://www.aidants.fr/actualites/lincidence-du-confinement-sur-relations-avec-nos-proches-comment-favoriser-bientraitance>

Aidons les nôtres, Florence Leduc (ancienne présidente de l'Association Française des Aidants), « *Proches aidants et proches aidantes : un sujet de société qui fait genre* », article en ligne, 18 mars 2019.

<https://www.aidonslesnotres.fr/actualites/proches-aidants-et-proches-aidantes-un-sujet-de-societe-qui-fait-genre/>

Contact : presse@fncidff.fr